

2013/5742 - Approbation de deux contrats de dépôt de la bicyclette Vélo'v n° 1 et de sa borne de stationnement entre le Grand Lyon, la société J.C. Decaux et la Ville de Lyon – Musée Henri Malartre (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 09/09/2013, p. 1896)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

M. KEPENEKIAN Georges, rapporteur : Un petit clin d'œil sur ce contrat de dépôt de la première bicyclette Vélo'v et de sa borne de stationnement, pour montrer qu'on peut entrer au musée de son vivant. Voilà, c'était un petit clin d'œil !

M. LE MAIRE : C'est très bien !

M. HEMON Pierre, Adjoint : Et bien, un autre clin d'œil, pour dire que voir la première borne Vélo'v entrer déjà au musée, ça donne un vrai coup de vieux, comme nous disait Gilles Vesco hier, à l'arrivée de la Convergence Vélo sur les Berges du Rhône.

Convergence Vélo qui a accru encore cette année sa participation citoyenne et qui devient un événement de plus en plus populaire chaque année.

Nous souhaitons ici remercier les associations « Pignon sur rue » et « La Ville à Vélo », qui œuvrent à sa réussite. Et les élus fidèles qui y participent chaque année, les Adjointes d'arrondissement, Françoise Chevallier, Patrick Odiard et Sarah Peillon, mais aussi Gilles Vesco, Thierry Philip, Maire du 3^e arrondissement, Luc Lafond du 6^e. Mais cette année, je crois qu'il faut décerner une mention spéciale à Christian Coulon, Maire du 8^e arrondissement et surtout à son vélo !

(Sourires.)

M. LE MAIRE : Ce n'est pas gentil cela !

M. HEMON Pierre : Si, c'est gentil ! Je lui en ai parlé avant, il a accepté ! Lui-même reconnaît que son vélo a souffert !

Nous sommes maintenant impatients que le dernier moteur automobile diesel rejoigne aussi un musée, la santé des Lyonnaises et des Lyonnais, et surtout des plus fragiles d'entre eux, en tirerait grand profit ! Je vous remercie.

M. VESCO Gilles, Adjoint : Tout un symbole ! Après être entré dans la vie des Lyonnais, Vélo'v rentre dans leur patrimoine. Alors, Monsieur le Maire du 4^e, on avait déjà vu Vélo'v apparaître sur la nouvelle fresque murale du mur des Canuts, que M. le Maire a inauguré avant l'été, avec Gilles Buna en salopette ! pas plus haut que trois pommes et à l'âge de 4 ou 5 ans, ce qui est émouvant !

Là c'est à Rochetaillé que rentre Vélo'v et la « bornette » qui accompagne le vélo rappelle que ce n'est pas un vélo, mais un service qui est devenu le symbole de la mobilité urbaine partagée qui a connu le succès que vous savez. On a fêté le 19 août, le 50 millionième trajet, soit 100 millions de kilomètres. Vélo'v, aujourd'hui, c'est 20 000 trajets quotidiens en moyenne annuelle et c'est un taux de rotation de 5 à 6 trajets par jour et par vélo'v.

Voilà, c'est important et cela mérite de rentrer au musée. Et je veux rassurer Mme d'Anglejan, on espère que Bluely rentrera aussi à Rochetaillé.

Je voulais finir par un appel au civisme. En effet, le vandalisme sur Vélo'v remonte, et je lance un appel afin de ne pas tuer cette belle idée. Je rassure Mme d'Anglejan puisqu'à Paris aujourd'hui les 1 800 Bluecar Bolloré autolib ne connaissent pas le vandalisme que connaît Vélib et on espère qu'il en sera de même à Lyon.

Merci Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté)

